



Projet pédagogique crèche « Le petit Favia »

Lieu d'activité et siège social :

Champ du Favia 6 à 1457 Walhain

Pouvoir organisateur :

ASBL communale « Le petit Favia »

Présidente : Aurélie Biston

Administratrice déléguée : Anne-Françoise Désirant

La crèche « Le petit Favia » est autorisée, agréée et subventionnée par l'ONE pour l'accueil de 35 enfants de 0 à 3 ans.

Sa dénomination signifie « le petit Hêtre » en wallon, ce qui symbolise l'idée d'éclosion et de développement du petit être en devenir.

FINALITE DU MILIEU D'ACCUEIL

« Le petit Favia » a pour mission d'assurer un accueil de qualité, dans un environnement adapté et sécurisé permettant l'épanouissement et le bien-être des enfants confiés.

La crèche est ouverte du lundi au vendredi, de 7h à 18h, pour permettre à un maximum de parents d'exercer leurs activités professionnelles ou sociales.

L'accessibilité

La crèche est située au cœur du village de Walhain et est aisément accessible à pied, à vélo, en transport en commun ou en voiture (parking à proximité).

La crèche accueille les enfants de tous les milieux sociaux et culturels, qui habitent ou dont les parents travaillent sur le territoire de la commune de Walhain et des environs. D'autres priorités sont prises en considération (voir contrat d'accueil). Si des demandes d'accueil d'enfants porteurs de handicaps se manifestent, la crèche de Walhain leur portera une attention toute particulière. En vue d'assurer un encadrement approprié, le soutien par un organisme spécialisé sera sollicité si nécessaire.

La participation financière

La crèche est un milieu d'accueil subventionné par l'ONE. La participation financière des parents est proportionnelle à leurs revenus. De ce fait, elle se veut accessible à toutes les couches de la population.

Qui va s'occuper de votre enfant ?

L'équipe encadrante est composée de 12 accueillantes (8.5 ETP), d'un directeur, d'une travailleuse PMS (psycho-médico-sociale), d'un agent d'entretien et d'une cuisinière.

Que faut-il apporter à la crèche ?

- Le carnet ONE de l'enfant (il accompagne toujours l'enfant)
- Un thermomètre
- Une ou deux tenues de rechange complètes
- Un chapeau de soleil ou une casquette
- Le doudou et la tétine
- Des photos de maman, papa, des frères et sœurs, de la famille et pourquoi pas des animaux de compagnie afin d'aider votre enfant lors d'un moment de chagrin ou tout simplement lui donner la possibilité de faire découvrir son univers à ses compagnons
- Une tétine de rechange.

Les premières rencontres... la familiarisation

Un rendez-vous sera fixé à la crèche pour un premier contact avec le personnel encadrant. Nous profiterons de ce moment pour vous faire visiter les lieux et vous donner les informations générales concernant le projet pédagogique et le fonctionnement de la crèche.

Ensuite, l'inscription se déroulera à domicile deux ou trois mois avant l'entrée de votre enfant.

Une période de familiarisation de l'enfant avec le milieu d'accueil sera organisée pour permettre, tant au milieu d'accueil qu'aux parents et à l'enfant, de créer progressivement une relation de confiance et un partenariat entre les différents intervenants.

Concrètement, la familiarisation s'organisera en plusieurs rencontres au sein du milieu d'accueil sur une période s'étendant sur trois semaines, avec un minimum de dix rencontres.

Le milieu d'accueil prend en compte la réalité de la séparation de l'enfant et des parents en respectant le rythme et les émotions de chacun. C'est pourquoi cette période de familiarisation peut être prolongée en fonction des besoins.

Accompagner le vécu de la séparation : les arrivées, les retrouvailles et les retours

Les parents accompagnent leur enfant dans la pièce de vie lors des familiarisations ou lors de séparations plus difficiles. Sinon, ils respectent la barrière de sécurité à l'entrée de la pièce de vie afin d'assurer la sécurité physique et le sentiment de sécurité de chacun des enfants.

La fratrie aura l'occasion de prendre contact avec la crèche et son équipe par l'intermédiaire de cette même barrière.

Une attention particulière sera observée aux moments des séparations et des retrouvailles afin de répondre le plus adéquatement possible aux besoins de l'enfant.

À l'arrivée de l'enfant, la puéricultrice veillera à l'accueillir et à accorder du temps au parent afin d'obtenir les informations nécessaires au bon déroulement de la journée. Elle laissera le temps à l'enfant de dire au revoir à son parent. La puéricultrice sera attentive à mettre des mots bienveillants sur les émotions vécues par l'enfant et s'assurera de la présence de l'objet transitionnel (tétine, doudou...) qui est un lien essentiel entre la maison et le milieu d'accueil.

En cours de journée, le personnel rassurera l'enfant en lui évoquant les personnes absentes, lui montrera une photo de sa famille par le biais d'un petit album demandé aux parents lors de son entrée au sein de la crèche.

Au moment des retrouvailles, l'accueillante veillera à respecter ce moment privilégié entre l'enfant et son parent. De plus, elle essayera que les autres enfants respectent ce moment. Après avoir laissé le temps à l'enfant de retrouver son parent, l'accueillante donnera le compte rendu de la journée.

Enfin, la puéricultrice dira au revoir à l'enfant. Ce qui conclura la journée d'accueil à la crèche et instaurera un rituel de départ pour l'enfant. Ce n'est que lorsqu'elle aura terminé avec cette famille qu'elle sera disponible pour une autre.

Dans un souci d'intimité, nous vous demanderons de fermer la porte vitrée derrière vous et le cas échéant d'attendre votre tour. Cela vaut également pour l'accueil du matin.

L'accueil du matin et les retrouvailles seront organisés de manière à respecter les activités des enfants déjà présents. Et pour cela, nous sollicitons votre collaboration, notamment, si d'autres enfants vous accompagnent lorsque vous venez à la crèche.

En cas de retour avec une autre personne, il est indispensable d'avertir l'équipe. Par mesure de sécurité, mais aussi pour rassurer l'enfant en l'avertissant de qui viendra le rechercher le soir.

Si vous êtes en retard, prévenez-nous afin que nous puissions accompagner l'enfant dans son attente. Ceci restera bien sûr exceptionnel. Il est important que l'équipe connaisse l'heure approximative du départ de l'enfant de la crèche afin d'en tenir compte pour une éventuelle sieste, les repas, les activités, etc.

Le doudou et la tétine

Le doudou et la tétine resteront à disposition de l'enfant tout au long de la journée et ce durant toute la période d'accueil.

Il est important que le doudou, en tant qu'objet transitionnel¹, accompagne tous les jours l'enfant et voyage entre la maison et la crèche.

Individualiser au sein du groupe

Tout enfant possède un potentiel différent et attend de son entourage qu'il s'adapte à ses particularités.

Le personnel répondra aux besoins de chacun tout en tenant compte des limites de la collectivité tels que les rituels de l'accueil, des soins, des repas ; rituels essentiels dans les repères de l'enfant.

L'observation

Un des rôles des puéricultrices sera d'observer le comportement, les capacités et le rythme de chaque enfant afin d'anticiper et d'organiser au mieux le déroulement de la journée ainsi que l'aménagement des espaces de vie.

La puéricultrice qui connaît bien l'enfant adaptera son mode d'action en fonction des signes de fatigue, de faim... ou encore par rapport aux affinités existantes entre les enfants.

Elle les accompagnera en respectant l'évolution de chacun, y compris les enfants porteurs de handicap.

Le carnet de vie

Il assure une continuité entre la maison et le milieu d'accueil. Il vous permettra de suivre l'évolution de votre enfant. Ce carnet sera rempli par les accueillantes à des moments opportuns.

Soutenir l'autonomie et le développement de la confiance et soi

« Soutenir l'autonomie, c'est laisser l'enfant faire seul sans agir à sa place, en l'encourageant par la parole et le geste, et en le félicitant. »

Des activités variées sont proposées aux enfants, dans un cadre convivial, en fonction de leurs besoins, de leur âge, de leurs compétences et de leur rythme : jeux d'intérieur ou d'extérieur, promenades, psychomotricité, éveil des cinq sens, lecture, ...

L'enfant fait des choses par lui-même et ses tentatives sont valorisées dans un cadre de sécurité matérielle et affective. Son autonomie est encouragée par des expériences d'apprentissage que l'équipe veille à nourrir par des jeux et du matériel adéquat.

L'enfant vit avec l'équipe éducative une relation basée sur la confiance. Il profite d'une écoute active dans l'expression de ses émotions et de ses besoins individuels.

¹ L'objet transitionnel permet à l'enfant de supporter l'absence de son/ses parent(s), de retrouver du réconfort, de la sécurité et de la plénitude (Winnicott).

Soutenir les interactions entre enfants : la socialisation

Le milieu d'accueil contribue au développement de la socialisation de l'enfant. Tenant compte de son âge, il favorise le développement de la vie en groupe dans une perspective de solidarité et de coopération.

Dans cette optique, « Le petit Favia » favorise la rencontre des enfants entre eux, quel que soit leur âge, et respecte les petits groupements spontanés. Le personnel est soucieux de **verbaliser** chaque situation, de mettre des mots sur ce qui se passe et sur le ressenti de l'enfant. La puéricultrice assure une disponibilité pour tous. Il nous semble important de donner des limites stables, claires et posées de manière cohérente en fonction de l'âge. Les règles de vie du milieu d'accueil sont formulées de manière constructive.

L'enfant sera valorisé au maximum dans ses initiatives et dans ses contacts avec les autres.

En cas de conflit entre enfants, le personnel observe la situation, intervient si nécessaire en mettant des mots et en gérant la situation dans le respect de chacun.

L'aménagement de l'espace

La crèche est divisée en trois sections : chacune est composée d'un sas d'entrée, d'une kitchenette, d'un espace repas, d'un espace d'activité, d'un coin change et de deux chambres.

L'aménagement de ces différents espaces est modulable. Il évoluera en fonction de l'appropriation des lieux par les enfants et les adultes d'une part, et des projets mis en œuvre d'autre part.

Les sections sont ouvertes vers une terrasse couverte et un jardin, permettant aux enfants de jouer le plus possible à l'extérieur dans un environnement agréable et adapté à leurs besoins.

LES JEUX ET LES ACTIVITES

Le jeu est toute l'activité du petit. C'est grâce au jeu qu'il va découvrir son corps et ses capacités à se mouvoir.

Le bébé est déposé sur le dos. Des jouets de différentes formes, matières et couleurs sont déposés autour de lui afin de l'inviter à une activité variée. Il doit pouvoir les prendre sans aide, ce qui lui permet de jouer de manière autonome et de faire ainsi ses propres expériences.

Il ne fait pas seulement connaissance avec lui-même, mais il s'entraîne aussi à se concentrer et à découvrir son entourage.

Nous laissons une grande place à l'activité autonome et nous accompagnons l'enfant dans ses découvertes et ses apprentissages.

Les activités autonomes

Elles développent l'imaginaire, l'autonomie et permettent à l'enfant de revivre certaines expériences déjà vécues.

Blocs, véhicules, poupées et accessoires, animaux, récipients de plusieurs dimensions, déguisements, livres cartonnés, etc. Ceux-ci sont laissés dans la section à différents endroits de la pièce, les enfants y ont accès librement.

L'accueillante n'intervient que si l'enfant l'invite ou lui demande son aide. Lors d'une difficulté ou d'un conflit, l'accueillante n'intervient que si c'est nécessaire et toujours en verbalisant les émotions des enfants.

Un coin doux sera accessible à tout moment. Si l'enfant en ressent le besoin, il y retrouvera son doudou et sa tétine ainsi que ses photos de famille.

Les activités accompagnées

En structure, nous organisons des activités telles que l'enfilage de grosses pâtes ou de grosses perles en bois, les puzzles, les dominos avec des animaux, la pâte à sel, la peinture sur une grande surface avec des gros tampons en mousse, les comptines, le module de psychomotricité. Ces activités sont toujours proposées et jamais imposées aux enfants.

L'objectif est de permettre à l'enfant de développer sa psychomotricité, d'aller à la découverte des différentes matières, d'y prendre du plaisir, d'être en interaction.

Par exemple, lors d'une activité « pâte à sel », l'important sera que l'enfant prenne du plaisir à toucher et à manipuler la matière. Nous ne visons jamais l'objectif d'un objet fini.

Dès que le temps le permet, nous irons en promenade ou au jardin. Pour cela, il est important que l'enfant soit équipé de vêtements adéquats (bonnet, gants, bottes en caoutchouc pour l'hiver et chapeau pour l'été). Nous vous demandons de laisser cet équipement à la crèche.

Ces activités ne sont pas programmées, cela se fait en fonction du groupe et de ses besoins.

Pour les moments de chants, de contes et d'histoires

Chaque jour, les enfants seront invités à une activité lecture ou chanson. L'accueillante invitera les enfants au coin doux aménagé pour ce type d'activités. Si au cours de l'activité, l'enfant préfère arrêter, il rejoindra la section de jeux autonomes toujours mis à sa disposition.

Des livres sont mis à disposition et des lectures sont organisées régulièrement par « Place aux livres », initiative du Brabant wallon.

C'est quoi la liberté de mouvements ?

Pendant leurs temps d'éveil, les enfants ont la possibilité de bouger, de s'exercer, de devenir plus habiles dans leurs mouvements.

L'enfant apprendra par le biais de ses propres expériences à passer d'une position à une autre, à se tourner sur le côté, sur le ventre et du ventre sur le dos, à rouler en positionnant bien les bras et mains, à ramper, à se mettre assis et debout, à marcher, à se déplacer sur plusieurs niveaux

Nous ne proposerons pas à l'enfant des mouvements qu'il n'a pas encore initiés lui-même, nous n'utiliserons pas de matériel qui le bloquerait dans une position assise alors qu'il est encore incapable de passer de la position couchée à la position assise par lui-même.

L'adulte accompagne l'enfant et verbalise ses gestes en l'encourageant dans ses nouvelles expériences. L'accueillante lui apportera de l'aide s'il se retrouve en situation difficile.

Il est recommandé d'habiller vos enfants avec des vêtements facilitant tous leurs mouvements et apprentissages (éviter les vêtements trop serrés par exemple). Les enfants vivent dans le groupe pieds nus.

Ces activités libres aideront l'enfant à développer son autonomie et à acquérir confiance en lui. De plus, elles lui permettront d'avoir les réflexes utiles en cas de chute car l'enfant aura pu faire ses propres expériences motrices.

L'alimentation et la préparation des repas

Des repas équilibrés et variés, élaborés par la cuisinière en collaboration avec le responsable, seront proposés à l'enfant en fonction de son évolution et/ou de son régime alimentaire.

La préparation des repas est entièrement prise en charge par la crèche. Nous ne pouvons accepter aucune denrée alimentaire provenant de l'extérieur. C'est pourquoi nous vous demandons de ne rien amener au sein de la crèche (plat préparé, biscuit, tartine, biberon, gâteau d'anniversaire, ...).

Pour les enfants présentant des intolérances justifiées par un certificat médical, des aliments sous emballage d'origine sont acceptés.

- **Le déjeuner**

Afin de permettre aux familles de vivre le premier repas de la journée à la maison, le déjeuner n'est pas servi à la crèche.

Il est interdit d'apporter ou de finir le déjeuner au sein de la crèche.

- **Le dîner**

Il est donné vers 11h00. Les menus sont variés, équilibrés et tiennent compte des besoins de l'enfant. Les menus sont affichés dans le hall.

- **Le goûter**

Il est donné vers 15h00 et est considéré comme un vrai repas. Il est constitué de fruits, d'un produit laitier (à partir de 15 mois et à raison d'un jour sur deux) et d'un féculent (pain, flocon d'avoine, taboulé, ...).

Pour les bébés, des panades sont préparées avec des fruits frais.

- **L'eau**

Elle est à la disposition des enfants toute la journée. En période de forte chaleur, nous les incitons à boire régulièrement.

- **Le biberon**

Le biberon se donne à la demande de l'enfant. Il est préparé avec du lait en poudre ou avec du lait maternel. Un lait de base approprié sera fourni par la crèche. Si vous ne souhaitez pas que votre enfant prenne ce lait de base, vous pourrez apporter le vôtre (moyennant le respect des précautions d'usage de l'Afssa concernant l'apport des denrées alimentaires par les parents).

Il est donné individuellement et dans les bras de la puéricultrice.

- **L'allaitement**

La reprise du travail est trop souvent associée à l'arrêt de l'allaitement.

Nous pouvons vous aider à poursuivre cette alimentation en conservant votre lait et en le donnant à votre enfant au cours de la journée.

- **L'alimentation solide**

La diversification est une étape importante chez enfant. Il va découvrir de nouvelles sensations, odeurs, goûts, textures. Il va également découvrir une nouvelle approche de l'alimentation, il va manger avec une petite cuillère, dans une autre position.

Nous insistons sur le fait que les premiers repas se prennent à la maison afin que les parents puissent partager ces moments de découvertes avec leur enfant.

Ensuite, ils nous communiquent les informations nécessaires afin que nous poursuivions ce qui a été entamé à la maison.

- **En cas de suspicion d'allergie ou d'intolérance à certains aliments**

Dans un premier temps, lorsque la famille nous fait part de ses suspicions, nous suspendons cet aliment et demandons aux parents de nous fournir un certificat médical attestant des intolérances/allergies de l'enfant.

En cas de régime alimentaire spécifique (qu'il soit lié à une intolérance ou à des convictions philosophiques), nous fournissons les denrées alimentaires liées à la base des préparations. En revanche, pour tout ce qui n'est pas préparé, nous vous demandons de nous apporter les aliments dans leur emballage d'origine (par exemple : lait, pain).

Pour toute autre demande concernant l'alimentation de l'enfant, nous restons à disposition des familles. Nous préparons des repas de collectivité, il ne nous est pas possible - sauf allergie ou intolérance - d'adapter les menus de façon individuelle.

En pratique pour tous les repas

Nous veillons à ce que les moments de repas soient des moments de partage, de plaisir et de découvertes pour les enfants.

Dès qu'il a acquis les compétences, avant de passer à table, nous invitons l'enfant à se laver les mains. Ensuite, il est installé confortablement avec le matériel adapté à ses besoins.

Le bébé reçoit le repas dans les bras ou dans un relax de manière individuelle afin de proposer un moment privilégié. Quand il tient assis seul et qu'il en a les capacités psychomotrices, nous l'installons sur une chaise à la petite table.

Par la suite, l'enfant passera à la table « des moyens ». Il lui sera proposé de partager petit à petit ses repas avec un autre enfant, et puis plusieurs. Il faudra aussi qu'il se sente à l'aise avec le fait de prendre un repas de manière plus collective.

Une accueillante accompagne les enfants durant tout le repas. Elle les observe et propose son aide si nécessaire, elle cite les aliments qui composent l'assiette et veille au bon déroulement du repas.

Dans la section des grands, les enfants partagent leur repas à six maximum, afin de leur permettre de prendre le repas dans le calme et de partager un moment de convivialité avec les compagnons de table.

Afin de développer l'autonomie de l'enfant, nous lui proposerons de se servir seul, de manger avec une petite fourchette et de boire dans un verre. Un tour de rôle est instauré pour la distribution des bavoirs.

Nous les invitons à goûter les divers aliments proposés et à se resservir, ou pas. Les aliments sont séparés dans l'assiette.

Si l'alimentation demande des précautions en matière de préparation, de conditionnement et de conservation, il permet aussi l'introduction des mesures d'hygiène et d'éducation à la santé de l'enfant telles que le lavage des mains.

Les soins

L'enfant reçoit les soins appropriés à sa santé et à son hygiène chaque fois que cela est nécessaire et de manière individuelle.

Pendant ces moments de relations privilégiées entre l'adulte et l'enfant, il est important que l'accueillante veille à verbaliser les actes qu'elle pose et qu'elle invite l'enfant à participer afin de favoriser son autonomie.

Dans les sections des moyens et des grands, un escalier leur permet de monter sur le plan change eux-mêmes sous étroite surveillance.

L'accueillante veillera à respecter les mesures d'hygiène nécessaires et imposées par la collectivité. Elle se lavera les mains après chaque soin apporté à l'enfant (change, mouchage, ...).

La santé et la consultation ONE

Voir le contrat d'accueil.

L'enfant malade

Lorsqu'il est malade, il nous est impossible de l'accueillir, même s'il ne représente pas un « risque » pour la collectivité.

En effet, un enfant malade a besoin de repos et de beaucoup de calme, ce que nous ne pourrions pas lui garantir.

Lorsqu'un enfant est malade en cours d'accueil et que les accueillantes rappellent la famille, nous vous demandons de venir le rechercher au plus tôt et de consulter un médecin.

Face à ces situations, il est opportun de disposer d'un « plan B » si vous ne savez pas vous rendre disponible.

S'il doit recevoir un médicament ?

Les médicaments (allopathiques ou homéopathiques) peuvent être administrés pour autant qu'ils soient accompagnés d'une prescription précise, datée et signée par le médecin. La durée du traitement doit être stipulée sur le certificat.

Nous n'administrons pas d'aérosol au sein de la structure.

Le sommeil et le repos

Nous essayons au maximum de respecter le rythme de l'enfant. Grâce aux informations que vous nous aurez transmises et à nos observations, nous proposerons une sieste à votre enfant dès qu'il exprimera des signes de fatigue.

Il retrouvera toujours le même lit et sera couché sur le dos. L'enfant aura alors la possibilité de dormir ou de simplement se reposer. S'il ne veut pas rester couché, nous irons le rechercher et nous lui proposerons une sieste à un moment ultérieur.

En général, pour les plus grands, une sieste collective est proposée après le repas de midi. Une accueillante reste auprès d'eux lors de l'endormissement et pour une majeure partie de la sieste.

Le temps de sommeil ne sera pas limité afin de permettre à l'enfant une récupération optimale et de respecter son besoin de repos. Le retour sera le seul moment où le réveil de l'enfant sera possible

Organisation et passage de section

Notre crèche est organisée en trois sections de groupes d'enfants d'âges homogènes (sections horizontales) : la section des petits (de 3 à 12 mois), des moyens (12 à 21 mois) et des grands (de 21 mois à la rentrée scolaire). Il est évident que les mois de passage mentionnés sont une base théorique et qu'ils peuvent varier en fonction de différents éléments comme l'âge des autres enfants de la section, la fin d'un groupe qui rentre à l'école, le développement du groupe et l'organisation interne de la crèche, etc. Les trois sections sont distinctes dans l'espace, et chacune d'elle est aménagée en fonction des besoins psychomoteurs du groupe, afin de favoriser le développement de l'enfant. Le changement de section se fait en groupe et avec la puéricultrice de référence afin de garantir un repère et une cohérence au sein du milieu d'accueil. La puéricultrice de référence de l'enfant le préparera à cette transition en prenant le temps de lui expliquer, de lui montrer sa future section, toujours en vue d'une sécurité de l'enfant face à un changement.

Le contrôle sphinctérien

Lorsque l'enfant montre de l'intérêt pour le pot et qu'il a acquis des compétences, l'équipe fait part de ses observations aux parents qui pourront essayer chez eux. Ensuite, nous prenons le relais.

Nous demandons alors aux parents de nous amener des tenues de rechange en suffisance afin de pouvoir changer l'enfant si nécessaire.

Si les premières expériences sont infructueuses, nous reporterons les essais à plus tard afin de ne pas mettre l'enfant en situation d'échec.

Aménager la fin du séjour

Le passage vers l'école est une étape pour tous (enfants, parents, personnel). Si le départ est bien préparé, il sera vécu de manière positive et sereine et sera considéré comme un aboutissement.

Les puéricultrices aborderont le sujet quelques semaines auparavant au moyen de livres, en parlant des enfants déjà partis, en demandant d'apporter le cartable, en organisant pourquoi pas un partenariat avec les écoles avoisinantes.

Une petite fête de départ sera préparée pour chaque enfant.

Des parents partenaires

Il est important de prendre connaissance et d'adhérer au projet de la crèche.

Les parents sont partenaires à part entière dans l'accueil de leur enfant. Ils sont associés aux moments de transition entre le milieu d'accueil et le milieu familial, lors des séparations en début de journée et des retrouvailles en fin de journée.

Des moments sont pris chaque jour pour que l'information centrée sur l'enfant circule entre les parents et les professionnels et permette à chaque partie d'assumer son rôle. Comme il est dit plus haut, il est important qu'une continuité existe entre les parents et l'équipe éducative dans un climat de tolérance. Une véritable collaboration nécessite donc le respect mutuel des particularités et des limites de tous les partenaires dans un cadre de respect de la vie privée et du secret professionnel.

Le personnel encadrant

La direction et la PMS de la crèche « Le petit Favia » exercent un rôle dans la mise en place du projet éducatif : dans la dynamique insufflée, dans le soutien apporté à toute l'équipe, dans la qualité de la rencontre avec les familles, etc.

Les puéricultrices sont également des personnes clés du projet. Elles effectuent un travail quotidien primordial avec les jeunes enfants et développent une relation de confiance avec les parents dans le respect des règles déontologiques et du secret professionnel. Elles respectent toutes les mêmes pratiques professionnelles émanant du projet pédagogique.

Les puéricultrices de référence

Chaque enfant aura une puéricultrice de référence, qui aura une relation privilégiée, non exclusive, et assurera la sécurité affective de votre enfant au sein du milieu d'accueil.

La puéricultrice sera présentée à l'enfant et aux parents dès la première rencontre ou lors de l'inscription. Chaque puéricultrice a la responsabilité d'un petit nombre d'enfants dont elle veille à s'occuper.

Elle sera le point de repère pour l'enfant surtout aux moments clés de l'accueil (accueil, repas, repos, change, activités). Elle sera également le point de référence pour les parents.

Lorsque la puéricultrice est absente, le relais sera bien sûr assuré par ses collègues que votre enfant sera habitué à côtoyer quotidiennement.

La puéricultrice accompagnera l'enfant tout au long de son séjour afin d'assurer le meilleur suivi possible.

L'équipe

La crèche est un lieu pour accueillir l'enfant et ses parents dans les meilleures conditions. Ainsi, nous serons soucieux d'aménager un cadre de travail sécurisant, respectueux et motivant.

Des réunions d'équipe régulières sont prévues le soir et seront un élément important dans la réflexion sur le bien-être et le développement de l'enfant. Celles-ci permettront d'échanger, de mettre en place des solutions face à diverses situations rencontrées lors des observations du personnel.

Des formations obligatoires sont organisées sur différents sujets afin d'actualiser les connaissances de l'équipe et d'approfondir ses pratiques. Un partage des acquis s'inscrira dans le cadre de réunions d'équipe. Des observations et des entretiens de fonctionnement du personnel sont mis en place dans un but d'évolution constructive.

Être professionnel en crèche, c'est centrer son projet sur le bien-être et le rythme des enfants. Il est important d'instaurer une méthode de travail commune afin de garantir une sécurité pour tous. Le personnel est lié au respect du secret professionnel et de la vie privée des familles.

Les puéricultrices sont conscientes d'outils de travail importants tels que :

- **L'observation** : porter un regard attentif sur l'enfant et ses attitudes permettra de suivre son évolution, de bien le connaître, de décoder ses demandes, de prévenir en cas de difficultés.
- **L'écoute** : l'enfant a besoin d'être entendu et reconnu.
- **La verbalisation** : contribue à l'instauration de la relation de confiance tout autant que l'écoute ou le regard de l'adulte. En mettant des mots sur les émotions ressenties et exprimées par l'enfant avec son corps, l'adulte lui signifie qu'il le comprend. Les paroles qui servent à accompagner nos faits et gestes apaisent et sécurisent l'enfant.
- **Les réunions d'équipe.**
- **Le cahier de communication.**

Le réseau local

Le milieu d'accueil gagne à s'inscrire dans un réseau d'actions locales pour l'enfance afin d'établir des liens avec les institutions éducatives et culturelles de la région.

Une collaboration avec les milieux d'accueil environnants permettra un travail continu de remise en question du personnel à l'occasion d'échanges à propos des pratiques professionnelles.

Bien sûr, tout projet mis en place fera l'objet d'une étude approfondie et d'une concertation des différents acteurs.

LE PROJET ACCUEIL EN TRANSITION ECOLOGIQUE (ACTE)

« Agir localement, penser globalement ».

Notre crèche a décidé d'adhérer au dispositif « éco-crèche » pour les milieux d'accueil en Fédération Wallonie-Bruxelles. Avec ce projet, notre crèche s'engage dans une dynamique d'amélioration de son impact environnemental.

Charte - nos engagements :

- **Désigner une personne de contact pour le dispositif**

Avoir un responsable de transition écologique : la direction.

- **Réaliser un auto-diagnostic**

Réaliser un diagnostic de l'impact environnemental du milieu d'accueil en suivant le modèle fourni par l'ONE (outil auto-diagnostic), dans les 12 mois suivant la signature de cette charte.

- **Réaliser un plan d'action écologique**

Planifier des actions visant à améliorer, dans une perspective d'amélioration continue, l'impact environnemental du milieu d'accueil, dans les 12 mois suivant la signature de cette charte.

- **Suivre ses engagements écologiques**

Réaliser les actions prévues visant à réduire l'impact environnemental du milieu d'accueil.

- **Évaluer sa transition**

Évaluer la mise en œuvre des engagements dans le cadre du bilan de fonctionnement/de l'évaluation du projet d'accueil.

- **L'intégrer dans le projet d'accueil**

Insérer les principes et objectifs du dispositif « éco-crèche » dans le projet d'accueil lors de sa prochaine mise à jour.

- **Permettre à chaque enfant de s'épanouir dans un environnement sain**

Comme par exemple, optimiser les aménagements pour réduire les polluants et améliorer la qualité de l'air.

- **Encourager les pratiques éco-responsables au sein de mon milieu d'accueil**

Comme par exemple, acheter du matériel éco-responsable pour un environnement sain.

- **Privilégier une alimentation locale, équilibrée, bio, de saison et moins carnée**

Actions concrètes de soutien à l'allaitement maternel, approvisionnement en produits bio, locaux et de saison, mesures de lutte contre le gaspillage alimentaire, mise en place d'un potager, labellisation « Cantine Durable » en Wallonie.

- **Promouvoir des actions d'information et d'accompagnement du personnel sur les thématiques environnementales**

Comme par exemple, sensibiliser et former le personnel, avec l'accompagnement personnalisé de l'ONE ou de ses partenaires.

- **Développer des actions de sensibilisation des enfants et des familles à la protection de l'environnement**

Comme par exemple, participer à un réseau d'échanges de bonnes pratiques et sensibiliser à l'économie sociale et solidaire.

Concrètement, notre crèche s'est engagée à collaborer avec des fournisseurs locaux et bio pour l'alimentation, à proposer des menus variés et de saison, à trier ses déchets, à réduire le gaspillage et à réfléchir aux pratiques éco-responsables lors de l'achat de matériel.

Cette liste d'action concrète n'est pas exhaustive et s'étoffera au fur et à mesure des réflexions et décisions prises en équipe. Le but visé est l'amélioration constante de notre impact environnemental.

De plus, notre nouveau bâtiment a été construit avec les normes écologiques les plus avancées, en utilisant des matériaux biosourcés et respectueux de l'environnement (toiture végétale, pompe à chaleur, groupe de traitement de l'air, isolants et matériaux naturels).

Signature des parents pour accord :